



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119772>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-119772**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département du Var

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DANS LES BÂTIMENTS DU DÉPARTEMENT DU VAR - 4 LOTS GEOGRAPHIQUES

Description : La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : MARCHÉ DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DANS LES BÂTIMENTS DU DÉPARTEMENT DU VAR répartie en 4 lots Lot N°1 - Pôle technique de Toulon Ouest Lot N°2 - Pôle technique de Toulon Est Lot N°3 - Pôle technique de Draguignan Lot N°4 - Pôle technique de Saint Maximin Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Identifiant de la procédure : 71ff2389-92e2-454f-ba96-14e3bcc37dc8

Identifiant interne : MA24BA0003-NM/KL/GB

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La valeur totale du marché correspond à l'addition des phases 1 et 2 de la partie forfaitaire pour l'année 1 de tous les lots. Les montants du marché indiqués pour chaque lot sont ceux des phases 1 et 2 cumulées de la partie forfaitaire, pour la première année, la phase 1 étant non reconductible, contrairement à la phase 2. Les prestations de la partie à prix unitaires varient, pour chaque lot et par an, dans les limites suivantes : sans minimum - 100 000 euro(s) Ht maximum. La phase 1 de chaque marché est passée pour une durée d'un mois à compter de la date mentionnée sur un ordre de service prescrivant son démarrage. La phase 2 de chaque marché est passée pour une durée de un an à compter de la date mentionnée sur un ordre de service prescrivant le commencement des prestations du marché. Elle est renouvelable 3 fois par période de un an, par reconduction expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans. La phase deux du marché pourra être reconduite pour 1 an, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint pour la partie unitaire, ou au plus tard, au terme d'un délai d'1 an à compter de sa date de notification ou de sa date de reconduction pour les deux parties, la partie forfaitaire s'exécutant dans tous les cas sur une période d'un an reconductible trois fois. Modalités de consultation du contrat sur demande de rendez-vous par l'intermédiaire de la rubrique "contact" du site var.fr

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : PÔLE TECHNIQUE DE TOULON OUEST

Description : Il sera conclu un marché mixte mono-attributaire avec une partie forfaitaire et une partie unitaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP. Les prestations de la partie unitaire sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Par période d'1 an à compter de la date de mentionnée sur un ordre de service prescrivant le commencement des prestations de la phase 2 du marché : Montant minimum/an: Sans minimum Montant maximum/an : 100 000 euro(s) HT Les délais d'exécution des commandes de la partie à prix unitaires passées durant la période de validité du marché sont définis à l'article 3 du C.C.A.P. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 1, s'exécutent sur une durée d'un mois à compter de l'acte emportant commencement de son exécution. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 2, s'exécutent sur une période d'1 an, période reconductible 3 fois, conformément à l'article 2.2 du Règlement de Consultation

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Options :

Description des options : Le nombre de reconductions est de 3

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La phase 1 du marché est passée pour une durée d'1 mois à compter de la date mentionnée sur un ordre de service (Os) prescrivant son démarrage. La phase 2 du marché est passée pour une durée d'1 an à compter de la date mentionnée sur un Os prescrivant le commencement des prestations du marché. Elle est renouvelable 3 fois par période d'1 an, par reconduction expresse, la durée totale ne pouvant excéder 4 ans. La phase 2 du marché pourra être reconduite pour 1 an, au + tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint (partie unitaire), ou au + tard au terme d'un délai d'1 an à compter de sa date de notification ou sa date de reconduction pour les 2 parties, la partie forfaitaire s'exécutant dans tous les cas sur une période d'1 an reconductible 3 fois. Cas particulier de la reconduction anticipée : cf. article 1.3 du C.C.A.P L'acheteur adressera sa décision de reconduction expresse au titulaire du marché 3 mois avant l'échéance par courrier avec Ar via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen donnant date certaine de réception

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Prix (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : PÔLE TECHNIQUE DE TOULON EST

Description : Il sera conclu un marché mixte mono-attributaire avec une partie forfaitaire et une partie unitaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP. Les prestations de la partie unitaire sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Par période d'1 an à compter de la date de mentionnée sur un ordre de service prescrivant le commencement des prestations de la phase 2 du marché : Montant minimum/an: Sans minimum Montant maximum/an : 100 000 euro(s) HT Les délais d'exécution des commandes de la partie à prix unitaires passées durant la période de validité du marché sont définis à l'article 3 du C.C.A.P. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 1, s'exécutent sur une durée d'un mois à compter de l'acte emportant commencement de son exécution. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 2, s'exécutent sur une période d'1 an, période reconductible 3 fois, conformément à l'article 2.2 du Règlement de Consultation

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Options :

Description des options : Le nombre de reconductions est de 3

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La phase 1 du marché est passée pour une durée d'1 mois à compter de la date mentionnée sur un ordre de service (Os) prescrivant son démarrage. La phase 2 du marché est passée pour une durée d'1 an à compter de la date mentionnée sur un Os prescrivant le commencement des prestations du marché. Elle est renouvelable 3 fois par période d'1 an, par reconduction expresse, la durée totale ne pouvant excéder 4 ans. La phase 2 du marché pourra être reconduite pour 1 an, au + tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint (partie unitaire), ou au + tard au terme d'un délai d'1 an à compter de sa date de notification ou sa date de reconduction pour les 2 parties, la partie forfaitaire s'exécutant dans tous les cas sur une période d'1 an reconductible 3 fois. Cas particulier de la reconduction anticipée : cf. article 1.3 du C.C.A.P L'acheteur adressera sa décision de reconduction expresse au titulaire du marché 3 mois avant l'échéance par courrier avec Ar via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen donnant date certaine de réception

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Prix (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : PÔLE TECHNIQUE DE DRAGUIGNAN

Description : Il sera conclu un marché mixte mono-attributaire avec une partie forfaitaire et une partie unitaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP. Les prestations de la partie unitaire sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Par période d'1 an à compter de la date de mentionnée sur un ordre de service prescrivant le commencement des prestations de la phase 2 du marché : Montant minimum/an: Sans minimum Montant maximum/an : 100 000 euro(s) HT Les délais d'exécution des commandes de la partie à prix unitaires passées durant la période de validité du marché sont définis à l'article 3 du C.C.A.P. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 1, s'exécutent sur une durée d'un mois à compter de l'acte emportant commencement de son exécution. Les

prestations de la partie forfaitaire, phase 2, s'exécutent sur une période d'1 an, période reconductible 3 fois, conformément à l'article 2.2 du Règlement de Consultation

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Options :

Description des options : Le nombre de reconductions est de 3

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La phase 1 du marché est passée pour une durée d'1 mois à compter de la date mentionnée sur un ordre de service (Os) prescrivant son démarrage. La phase 2 du marché est passée pour une durée d'1 an à compter de la date mentionnée sur un Os prescrivant le commencement des prestations du marché. Elle est renouvelable 3 fois par période d'1 an, par reconduction expresse, la durée totale ne pouvant excéder 4 ans. La phase 2 du marché pourra être reconduite pour 1 an, au + tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint (partie unitaire), ou au + tard au terme d'un délai d'1 an à compter de sa date de notification ou sa date de reconduction pour les 2 parties, la partie forfaitaire s'exécutant dans tous les cas sur une période d'1 an reconductible 3 fois. Cas particulier de la reconduction anticipée : cf. article 1.3 du C.C.A.P L'acheteur adressera sa décision de reconduction expresse au titulaire du marché 3 mois avant l'échéance par courrier avec Ar via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen donnant date certaine de réception

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Prix (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : PÔLE TECHNIQUE DE SAINT-MAXIMIN

Description : Il sera conclu un marché mixte mono-attributaire avec une partie forfaitaire et une partie unitaire à bons de commande conformément aux articles R. 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP. Les prestations de la partie unitaire sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Par période d'1 an à compter de la date de mentionnée sur un ordre de service prescrivant le commencement des prestations de la phase 2 du marché : Montant minimum/an: Sans minimum Montant maximum/an : 100 000 euro(s) HT Les délais d'exécution des commandes de la partie à prix unitaires passées durant la période de validité du marché sont définis à l'article 3 du C.C.A.P. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 1, s'exécutent sur une durée d'un mois à compter de l'acte emportant commencement de son exécution. Les prestations de la partie forfaitaire, phase 2, s'exécutent sur une période d'1 an, période reconductible 3 fois, conformément à l'article 2.2 du Règlement de Consultation

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Options :

Description des options : Le nombre de reconductions est de 3

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La phase 1 du marché est passée pour une durée d'1 mois à compter de la date mentionnée sur un ordre de service (Os) prescrivant son démarrage. La phase 2 du marché est passée pour une durée d'1 an à compter de la date mentionnée sur un Os prescrivant le commencement des prestations du marché. Elle est renouvelable 3 fois par période d'1 an, par reconduction expresse, la durée totale ne pouvant excéder 4 ans. La phase 2 du marché pourra être reconduite pour 1 an, au + tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint (partie unitaire), ou au + tard au terme d'un délai d'1 an à compter de sa date de notification ou sa date de reconduction pour les 2 parties, la partie forfaitaire s'exécutant dans tous les cas sur une période d'1 an reconductible 3 fois. Cas particulier de la reconduction anticipée : cf. article 1.3 du C.C.A.P L'acheteur adressera sa décision de reconduction expresse au titulaire du marché 3 mois avant l'échéance par courrier avec Ar via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen donnant date certaine de réception

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Prix (voir article 10.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 273,420.73 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DALKIA

Offre :

Identifiant de l'offre : DALKIA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 86,632.43 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 20240533

Titre : Pôle Technique De Toulon Ouest

Date de conclusion du marché : 28/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ENTREPRISE GASQUET SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : ENTREPRISE GASQUET SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 129,505.3 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 20240537

Titre : Pôle Technique De Draguignan

Date de conclusion du marché : 28/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNEF

Offre :

Identifiant de l'offre : SNEF

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 57,283 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 20240539

Titre : Pôle Technique De Saint-Maximin

Date de conclusion du marché : 28/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : CFDBCC4B-C74A-B482-42BD824E7055EB7E

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département du Var

Numéro d'enregistrement : 53715

Adresse postale : Direction des Bâtiments et Equipements Publics 390 avenue des Lices , Cs
41303

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : FRANKE Véronique

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0776199091

Adresse internet : <http://www.var.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.var.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : CFDBCC70-96B0-CA24-A2142A74316D5B15

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRA de Marseille

Numéro d'enregistrement : CFDBCDAD-EC8E-1561-9057F9897B0F4ADA

Adresse postale : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret - Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : DALKIA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1449748-1-1-1

Adresse postale : 204 Rue Sadi Carnot

Ville : Saint-Andre-Lez-Lille

Code postal : 59350

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : ao-varcotedazur@dalkia.fr

Téléphone : 0626189668

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ENTREPRISE GASQUET SARL

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1449748-1-3-1

Adresse postale : 151 Rue Robert Schumann

Ville : Draguignan

Code postal : 83300

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : courrier@gasquet-entreprise.com

Téléphone : 0494509999

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SNEF

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1449748-1-4-1

Adresse postale : 147 Av De Rome

Ville : La Seyne-Sur-Mer

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : Commerce.3d@snef.fr

Téléphone : 0494101210

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 32f06230-9c6c-4674-8660-bc5e9849f516 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/10/2024 à 11:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2024